

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **29**
Nombre de votants : **32**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.René OLIVE, Président

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES 2020

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) - OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

N.CRUQ, JL.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSSOLLE (Trouillas)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

45/2020

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2020 : BUDGET ANNEXE ZA THUIR LES ESPASSOLES

- VU** les articles L1612-2 du CGCT fixant la date limite des votes de budgets prévisionnels,
VU l'article L2312-1 du CGCT
VU la délibération n°01/2020 du 19 Février 2020 prenant acte du débat d'orientations budgétaires 2019,

Le Président **PRESENTE** à l'Assemblée les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2020 du budget annexe ZA THUIR LES ESPASSOLES de la Communauté de Communes des Aspres

Le Conseil Communautaire

Où l'exposé de son Président


Après en avoir valablement délibéré

A l'unanimité des membres présents ou représentés

VOTE le budget prévisionnel 2020 du Budget Annexe ZA THUIR LES ESPASSOLES tel qu'annexé, s'équilibrant à :

- Section de fonctionnement : 289 471,33 € HT
- Section d'investissement : 13 494,03 € HT

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jour, mois et an que dessus.

 Le Président,
René OLIVE